

Le délibératif, pressé par la cheffe de l'Aménagement, a avalisé trois crédits relatifs à des bains publics, à la végétalisation du territoire et au développement du chauffage à distance

# La Ville s'enlève deux épines du pied

MAUDE JAQUET

**Ville de Genève** ► C'était la session des rattrapages pour la cheffe du Département de l'aménagement, des constructions, et de la mobilité (DACM) de la Ville de Genève. Marjorie de Chastonay venait cette semaine devant le Conseil municipal avec deux épines dans le pied, héritées de la législature précédente et nécessitant un positionnement rapide des élu-es. D'une part et avant la fin du mois, le délibératif devait entériner deux mises en œuvre relatives aux initiatives lancées par les Vert'libéraux et qui avaient abouti en janvier 2024 – l'une portant sur la mise en place d'un réseau d'espaces de détente végétalisés et ombragés, l'autre sur une étude pour la création de bains publics sur le Rhône. Sans quoi les initiatives, pourtant avalisées par le plénum, auraient dû faire l'objet d'un vote populaire.

D'autre part, le DACM était sous pression pour faire passer un crédit permettant de prendre en marche le train des travaux liés au déploiement du chauffage à distance. Planifiés avec l'Office cantonal de l'énergie (OCEN) et les Services industriels de Genève (SIG), ces vastes travaux, qui doivent toucher dans un premier temps quelque 32 rues de la Ville, impacteront notablement la vie des habitant-es dès 2027. Alors quitte à tout ouvrir, la Ville compte bien en profiter pour réaliser dans un même temps des travaux d'assainissement des eaux et d'aménagement (plantations, désimperméabilisation des sols et voies cyclables notamment). Là encore le temps presse, car SIG et canton comptent bien passer la deuxième.

## Héritage chaotique

Mais pourquoi tout arrive si tardivement en plénière du Conseil municipal? La faute déjà à «un couac de la législature précédente», reconnaît Marjorie de Chastonay concernant l'initiative des Vert'libéraux sur le maillage végétalisé. «Le département a vécu des moments difficiles entre 2024 et 2025, avec notamment une direction ad interim pendant plus d'un an», rappelle-t-elle. Dans les faits, le dossier est sorti des radars de son département, et le Conseil administratif



Le département de Marjorie de Chastonay était sous pression pour faire passer un crédit permettant de prendre en marche le train des travaux liés au déploiement du chauffage à distance. KEYSTONE

n'a ainsi pas déposé de projet dans les délais impartis.

Du côté des réseaux thermiques, c'est davantage un désaccord de méthode qui a ralenti le processus. Initialement présentés par Frédérique Perler, les projets de délibération concernés demandaient une enveloppe globale de plus de 88 millions, incluant les crédits d'études et de réalisation. Une formule censée accélérer le processus, mais qui a crispé une majorité des partis en commission, qui ont refusé d'avaliser ce qu'ils estimaient être «un blanc-seing». Consciente de l'enjeu, Marjorie de Chastonay a changé son fusil d'épaule par le biais d'un amendement général présenté ce mercredi, ramenant la facture à 6,881 millions de francs – montant des crédits d'études seuls.

## Eviter un vote populaire

Pour la magistrate verte, la soirée a été éprouvante mais fructueuse. Le

**Satisfaction donc pour le DACM, ce mercredi soir, mais aussi une pile de nouveaux dossiers sur son bureau**

Conseil municipal a d'abord validé coup sur coup les deux propositions relatives aux initiatives des Vert'libéraux. La première concernait un crédit de 270 300 francs pour le lancement d'une étude relative à l'installation de bains publics entre le pont du Mont-Blanc et le pont de la Machine. Un périmètre plus large que celui préconisé par l'initiative, qui se limitait au quai Général-Guisan, lequel soulevait de gros doutes en termes de sécurité. D'autres possibilités seront donc étudiées, dans l'objectif inchangé d'offrir un nouveau lieu de baignade aux Genevois-es.

Pour la seconde initiative, un crédit de 540 500 francs a été accordé pour la réalisation de cinq aménagements dans des lieux «présentant un déficit avéré en matière d'espaces de détente végétalisés et ombragés». A savoir, les secteurs de Sainte-Clothilde (Jonction), rue de Lausanne-rue du Prieu-

ré, rue du Lac (Eaux-Vives), boulevard de la Cluse-HUG et rue de Lyon-rue Jean-Dassier. Le département y envisagera la plantation d'arbres et l'installation de bancs, en complément des autres projets de végétalisation planifiés ou en cours de réalisation par la Ville de Genève.

Il s'agit d'une interprétation quelque peu libre de l'initiative initiale, qui demandait des aménagements plus légers (tonnelles végétalisées par exemple) et plus nombreux. Si certain-es auraient voulu voir émerger formellement un contre-projet, le pragmatique évitement d'une votation populaire l'a finalement emporté. Au vote final, seul le MCG s'est opposé, en vain. Premier ouf de soulagement pour la magistrate.

## Mettre de l'eau dans son vin

Mais le vrai combat s'est joué lors de la dernière heure de la session. Il concernait l'enveloppe relative à l'accompagnement du développement des réseaux thermiques structurants. «La méthode consistant à grouper crédits d'études et de réalisation a suscité des craintes et a été interprété comme un 'blanc-seing' à l'administration. L'objectif était d'augmenter la cadence», a rappelé Marjorie de Chastonay.

Mais le Conseil administratif aura dû mettre de l'eau dans son vin pour s'éviter un risque bien plus important, formulé par la magistrate: «La Ville ne fixe pas le tempo du déploiement du CAD, et nous ne parviendrons pas indéfiniment à retarder les SIG. [Si la Ville de Genève ne s'aligne pas sur le calendrier], il faudra revenir pour des travaux à répétition, que la population subira sans amélioration de son cadre de vie quotidien.» Un scénario qui s'éloigne avec le vote, à l'unanimité, de la proposition amendée.

Satisfaction donc pour le DACM, ce mercredi soir, mais aussi une pile de nouveaux dossiers sur son bureau. Car la droite l'a exigé: pas question de voir émerger un crédit de réalisation global pour les 32 rues concernées. Il faudra négocier morceau par morceau. Pas le temps de se reposer sur ses lauriers, donc, mais le sentiment général d'un dialogue renoué entre le DACM et la majorité de droite. Un capital confiance dont la magistrate aura bien besoin pour faire avancer ses projets. I